

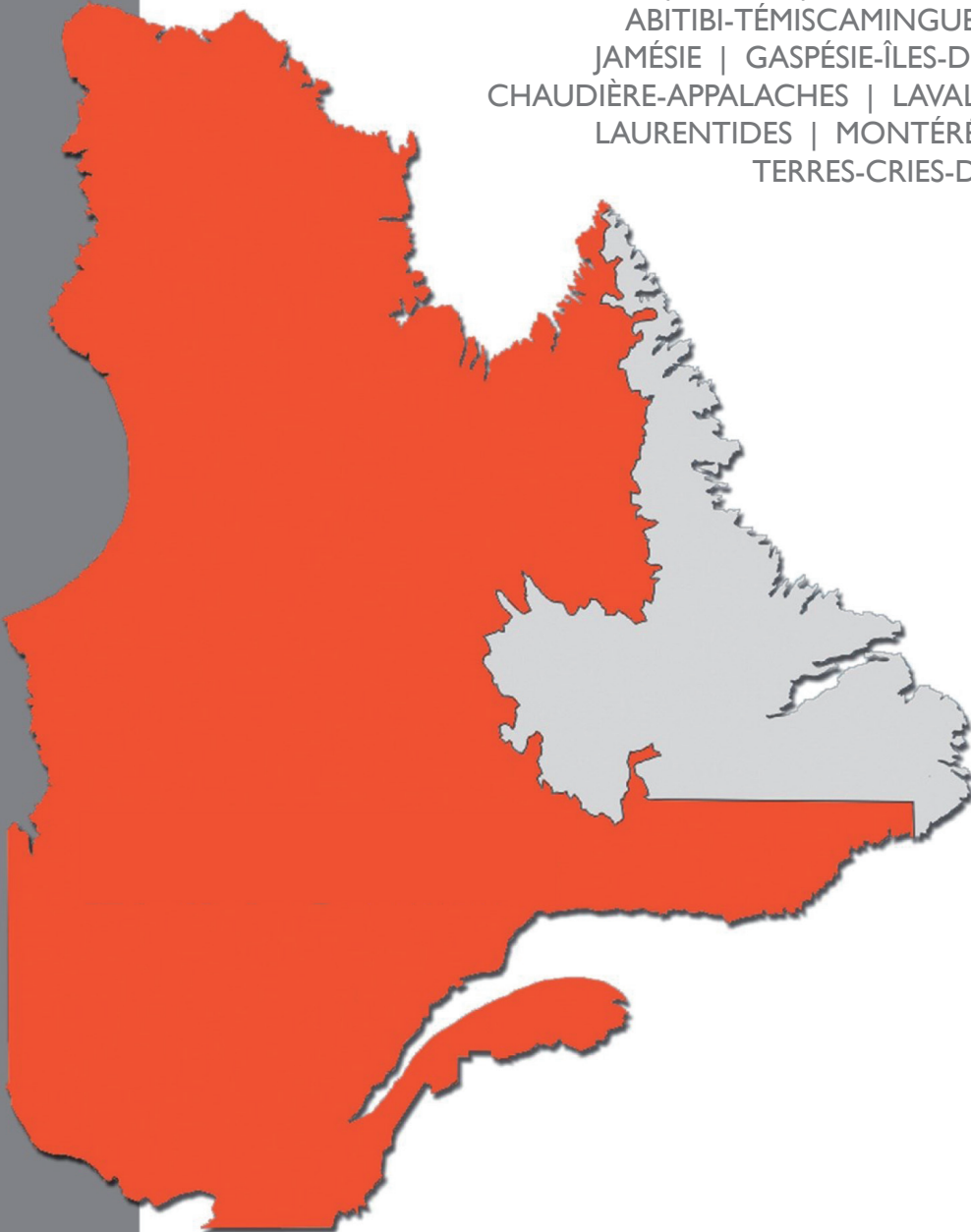
Notre philosophie d'intervention

L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'ÂÎNÉS



Le Réseau des Appuis

BAS-SAINT-LAURENT | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CAPITALE-NATIONALE | CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE | ESTRIE | MONTRÉAL | OUTAOUAIS
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD
JAMÉSIE | GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
CHAUDIÈRE-APPALACHES | LAVAL | LANAUDIÈRE
LAURENTIDES | MONTÉRÉGIE | NUNAVIK
TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAMES



Notre philosophie d'intervention

Table des matières

L'APPUI

- Origine
- Contexte sociodémographique
- Notre mandat
- Notre champ d'intervention
- Notre mission
- Notre vision

LA PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

- Notre engagement à l'égard du proche aidant : le reconnaître
- Nos valeurs d'intervention :
 - Respect
 - Responsabilité partagée
 - Équité

Claudette Juneau

Proche aidante



L'Appui

ORIGINE

Lors de la consultation publique de 2007 portant sur la qualité de vie des aînés, de nombreux proches aidants ont exprimé le besoin d'être davantage soutenus et épaulés afin d'entourer plus efficacement un être cher. À la suite de l'adoption à l'unanimité de la loi instituant le Fonds de soutien aux proches aidants en octobre 2009, la ministre responsable des Aînés a mis en place, avec la contribution financière de Sojecci II Ltée (société de gestion du patrimoine de la famille Chagnon), un fonds de 200 millions de dollars répartis sur 10 ans pour le soutien aux proches aidants d'aînés. Une Société de gestion nommée « L'Appui pour les proches aidants » a alors été mise en place en novembre 2009.

CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Le portrait sociodémographique du Québec change et cet état de fait apporte son lot de défis. En effet, selon l'*Étude sur le vieillissement : réalités sociales, économiques et de santé* de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), publiée en 2012, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population québécoise a plus que doublé entre 1971 et 2011, multipliant leur nombre par trois. D'ici 2061, leur proportion devrait passer de 16 à 28 %. Parmi les aînés, ce sont les groupes les plus âgés qui connaîtront la croissance la plus marquée par rapport à 2011.

Dans ce contexte de vieillissement démographique, la question du « prendre soin » devient un enjeu de société. À ce sujet, quelques données parlent d'elles-mêmes :

- En 2009-2010, selon l'ISQ, 21 % des personnes âgées de 65 ans et plus avaient besoin d'aide pour accomplir leurs activités quotidiennes. Ce taux passe à 60 % chez les personnes âgées de 80 ans et plus.

- En 2009, 73 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivaient à domicile, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2010), bien que 38 % d'entre elles présentaient des incapacités modérées ou graves (Fournier et collab., 2013).
- En 2013, on estimait que 85 % des soins aux aînés étaient assurés par des proches aidants (MSSS).
- Selon les chiffres de l'Enquête sociale générale menée par Statistique Canada en 2012, on estime qu'un peu plus de 4,5 millions de Canadiens de 45 ans et plus sont des proches aidants. De ce nombre, 80 % sont âgés entre 45 et 64 ans et un peu plus des deux tiers d'entre eux occupent un emploi.
- Au Québec, en 2010, on estimait le nombre de proches aidants d'aînés qui offrent du soutien plus de 5 heures par semaine à près de 370 000 (MSSS).

Depuis 2009, le Réseau des Appuis a réalisé des portraits diagnostiques décrivant les réalités vécues par les proches aidants d'aînés ainsi que les services leur étant destinés dans toutes les régions du Québec. Les aidants y font état de leurs besoins d'être reconnus et d'être soutenus tout au long de leur parcours.

« Comme société, nous pouvons compter sur les aidants naturels, à la condition qu'ils puissent compter sur nous. »

— Rose-Marie Charest,
ancienne présidente de l'Ordre des psychologues du Québec
La Presse, 10 juin 2011.



Guy Lacoste

Proche aidant

NOTRE MANDAT

L'Appui pour les proches aidants (L'Appui national) a été constitué pour recevoir, administrer et octroyer les contributions du ministère de la Famille et des Aînés et de la Société de gestion Sojecci II Ltée dans une perspective de favoriser l'atteinte des objectifs visés par la loi instituant le Fonds de soutien aux proches aidants. Comme principale stratégie, l'Appui national voit à mobiliser les acteurs concernés et à soutenir la mise sur pied d'un Appui dans chaque région du Québec. De plus, l'Appui national se dote de stratégies complémentaires, dont la création d'un portail Internet, la mise en place d'un service Info-aidant, la création d'un comité de travail sur les pratiques prometteuses auprès des proches aidants d'aînés et d'une Table de concertation ministérielle pour les proches aidants d'aînés.

Un Appui régional, constitué en organisme à but non lucratif, est un regroupement de partenaires clés provenant des milieux de la santé, associatif et communautaire, et de proches aidants d'aînés qui travaillent ensemble à développer les meilleures pratiques pour répondre aux besoins des proches aidants d'aînés de leur territoire. Un Appui régional a comme mandat de soutenir le déploiement et le financement d'une offre de services d'information, de formation, de soutien psychosocial et de répit, offerts par des organismes du milieu. De plus, il offre un service-conseil régional qui permet aux proches aidants d'aînés de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de leur parcours, durant lequel un conseiller les aidera à identifier leur réseau, leurs besoins, les services qui leur sont offerts ou dont ils ont besoin, leurs aptitudes et leurs forces, leurs difficultés et leurs limites.

Pour actualiser ses mandats, un Appui régional assure d'abord la réalisation d'un portrait diagnostique de la situation des proches aidants des aînés de sa région, élabore un plan stratégique et, par la suite, des plans d'actions annuels. Il procède ensuite à des appels de projets et à l'analyse de ceux-ci. Ces services, destinés aux proches aidants d'aînés, présenteront les caractéristiques suivantes :

Personnalisés

Permettent une offre de services adaptée ou adaptable aux besoins du proche aidant et qui offre la possibilité de le rejoindre à toutes les étapes de sa trajectoire.

Précoces

Impliquent que le proche aidant, précocement, soit rejoint, sensibilisé et informé à chaque étape de sa trajectoire.

Complémentaires

Ne dupliquent pas les services déjà offerts aux proches aidants ou encore ne font pas double emploi avec ceux-ci. Les services financés par l'Appui régional ne devront pas remplacer les activités, projets et initiatives qui résultent des programmes réguliers établis ou approuvés par le gouvernement.

Accrus

Conjuguent l'accroissement, la diversité et l'intensité des services pour obtenir le maximum d'impact auprès des proches aidants.

NOTRE CHAMP D'INTERVENTION

Dans ce contexte, le Réseau des Appuis se dote d'une philosophie d'intervention qui guidera l'ensemble de ses axes d'intervention :

- Le financement des services à offrir aux proches aidants d'aînés ;
- Le soutien à la prestation des services offerts aux proches aidants d'aînés ;
- Les lignes téléphoniques d'intervention (nationale comme régionales) auprès des proches aidants d'aînés ;
- La conception, l'animation et la rédaction de son portail Internet ;
- Le travail de concertation et de mobilisation avec ses partenaires et les acteurs concernés par le soutien aux proches aidants d'aînés.

Claudette Juneau et Pierre Leblanc

Proches aidants



MISSION

Contribuer au soutien des proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des personnes âgées ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

VISION

Les proches aidants d'ânés ont une bonne qualité de vie.

La philosophie d'intervention

Dans l'accomplissement de sa mission et de sa vision, le Réseau des Appuis :

- Considère de façon prédominante la voix du proche aidant d'âné dans la définition de ses besoins et des services appropriés visant à le soutenir ;
- Contribue au développement d'un réseau de soutien dans toutes les régions du Québec au moyen d'une mobilisation des personnes et instances interpellées par l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'ânés ;
- Stimule la concertation dans le but de partager un leadership d'influence afin d'établir un environnement favorable à l'émergence de services, de pratiques et de politiques permettant l'amélioration des conditions de vie des proches aidants d'ânés.

Notre engagement à l'égard du proche aidant : le reconnaître

Le Réseau des Appuis :

- Reconnaît que le proche aidant d'aîné est capable d'autodétermination sur sa trajectoire de vie.
- Reconnaît que le proche aidant d'aîné devrait jouir de la liberté nécessaire pour s'accomplir et assumer ses nombreux rôles sociaux.
- Reconnaît que le proche aidant d'aîné détient un rôle de soutien par choix ou par nécessité, sans toutefois devoir le faire en lieu et place des services publics.
- Reconnaît que le proche aidant d'aîné est partenaire d'une communauté qui exerce une solidarité autour des besoins de la dyade aidant-aidé.
- Reconnaît l'importance de l'apport du proche aidant d'aîné à la société québécoise.

Marie-Josée Rinfret

Proche aidante



Myrna Arteaga

Proche aidante



Nos valeurs d'intervention

Notre philosophie d'intervention, qui s'appuie sur les valeurs de respect, de responsabilité partagée et d'équité, doit orienter la réflexion, les pratiques et les décisions concernant les proches aidants d'aînés.

■ LE RESPECT

Le respect du proche aidant d'aîné consiste à l'accueillir, l'écouter et lui démontrer de l'empathie. Le respect implique également de privilégier en tout temps ce qui est bien pour le proche aidant d'aîné, tout en reconnaissant que ce bien peut différer du nôtre.

Pour le Réseau des Appuis, le respect consiste à :

- Reconnaître que le proche aidant d'aîné est l'expert de sa réalité et que ses choix doivent être respectés ;
- Favoriser un contexte d'intervention qui permet un accompagnement personnalisé tout au long du parcours du proche aidant d'aîné ;
- Créer des occasions permettant l'expression des situations vécues par les proches aidants d'aînés afin de s'adapter à l'évolution et à la diversification de leurs besoins.

■ LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La responsabilité partagée consiste à inscrire dans notre intervention un esprit de solidarité sociale à l'endroit des proches aidants d'ânés.

Pour le Réseau des Appuis, la responsabilité partagée consiste à :

- Contribuer au réseautage des différents partenaires concernés par la qualité de vie des proches aidants d'ânés afin de développer une vision partagée de leur situation ;
- Créer des espaces où la situation des proches aidants d'ânés sera abordée de manière transversale et intégrée ;
- Encourager chaque communauté à développer une approche de proximité dans le souci d'apporter aux proches aidants d'ânés l'aide et l'entraide qu'ils requièrent ;
- Encourager les équipes dédiées au soutien des proches aidants d'ânés à favoriser leur participation et à les reconnaître comme partenaires à part entière.
- Encourager le proche aidant d'âné à accepter le soutien qui lui est offert afin qu'il partage les responsabilités liées au rôle qu'il souhaite jouer.

Bruce Paterson

Proche aidant



■ L'ÉQUITÉ

L'équité à l'endroit du proche aidant d'ainé, au-delà de l'égalité, consiste à privilégier l'accessibilité, la qualité et la pertinence des services qui lui sont destinés.

Pour le Réseau des Appuis, l'équité consiste à :

- Soutenir le proche aidant d'ainé par le déploiement de services qui prennent en compte les différentes étapes de sa trajectoire ;
- Tenir compte des caractéristiques des proches aidants d'ainés, qu'elles soient de l'ordre du genre, de l'origine, de la culture, de l'orientation sexuelle, de la situation financière ou autres ;
- Tenir compte des réalités territoriales et géographiques.

**Martine Molard, Myrna Arteaga
et Gisèle Poirier**

Proches aidantes

Note :

Notre philosophie d'intervention est sujette à un processus évolutif constant. Elle évoluera au rythme du développement du Réseau des Appuis, d'une meilleure compréhension des besoins des proches aidants d'aînés et selon le contexte sociodémographique et politique.



